L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 FEVRIER 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE, 8 FEVRIER 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Par Mack & Hedgen, at No 86 rue 8 Char les, meubles et et argent.

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bot tes, meubles et broderies.

Par Speer et Escoffier, au No 46 Royale, 150 plants de camélia.

Les hommes propriétés de ville présentent maintenant les plus sûrs et les plus profitables marchés. Ce sont en deux mots les meilleurs placements.

L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur la grande et importante vente d'immeubles de tout genre annoncée comme devant être positivement vendus aux enchères publiques samedi prochain à la Bourse d'ancien St-Charles par C. E. Girardey, encanteur.

Pour les conditions et tous autres renseignements voyez les annonces descriptives et les plans à la Bourse.

L'Etat du New Hampshire contre la Louisiane.

L'Etat du New Hampshire, se faisant le prête nom et l'agent complaisant de quelques porteurs de Bons de la Louisiane, vient par l'intermédiaire de son avocat-général, agissant en vertu d'une résolution de sa Législature, d'intenter devant la cour suprême des Etats-Unis un procès à l'Etat de la Louisiane et à ses différents fonctionnaires, trésorier, gouverneur, lieutenant-gouverneur, auditeur, secrétaire d'Etat, Orateur de la Chambre et agent fiscal, à l'effet de forcer les défendeurs à exécuter le soi-disant contrat de 1874, ce qui équivaudrait à la suppression de la Constitution de 1879.

Sans entrer dans un examen approfondi des questions de droit constitutionnel que soulève ce procès, nous citerons les articles de la Constitution des Etats-Unis qui ont trait à la matière. Voici, d'abord, le texte de la section 2 de l'article III.

1. Le pouvoir judiciaire s'étendra à toutes les affaires en droit et en équité, surgissant sous cette Constitution, les lois des Etats-Unis et les traités faits ou qui seront faits par leur autorité; à toutes les affaires, etc.... à tous les procès dans lesquels les Etats-Unis seront partie, aux procès entre deux ou plusieurs Etats, entre un Etat et les citoyens d'un autre Etat, entre citoyens du même Etat réclamant des terres en vertu de concessions d'Etats différents et entre un Etat et des Etats étrangers, leurs citoyens ou sujets.

L'amendement de 1798 devenu l'article XI, modifie la clause précédente dans les termes suivants :

Le pouvoir judiciaire des Etats-Unis ne sera pas interprété comme s'étendant à aucun procès en droit ou en équité, commencé ou intenté contre un des Etats-Unis par des citoyens d'un autre Etat ou par des citoyens ou sujets d'aucun Etat étranger.

Ce dernier texte s'oppose donc clairement et formellement à ce qu'un porteur de Bons, citoyen d'un autre Etat ou étranger, traduise l'Etat de la Louisiane devant les cours des Etats-Unis.

Plusieurs créanciers ont cherché à dîner la difficulté en poursuivant divers membres du gouvernement d'Etat pour les obliger par mandamus à exécuter le soi-disant contrat de 1874. Toutes ces tentatives ont échoué et, dernièrement encore, la cour des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans, a maintenu sa jurisprudence et déclaré qu'on ne pouvait poursuivre indirectement l'Etat en s'attaquant à ses fonctionnaires.

On sait qu'aux Etats-Unis et dans chacun des Etats, la Constitution fédérale et les Constitutions locales ont mainte nu ce principe de la législation anglaise que la couronne ne peut être traduite devant les tribunaux sans une autorisation du souverain. Ici, la couronne c'est l'Etat et le souverain, c'est le peuple qui peut autoriser par la législature à faire un procès à l'Etat.

Les avocats de certains porteurs de Bons ont cru trouver dans l'article III de la Constitution des Etats-Unis un moyen d'éluder la difficulté. Ils se sont dit que ce qui était interdit à de simples particuliers, devait être permis à un Etat, d'après les termes de cet article.

De là la petite comédie qui a consisté à faire transférer à l'Etat du New Hampshire les droits d'un ou de plusieurs de ses citoyens, et l'acceptation complaisante par la législature et le gouvernement de cet Etat, du rôle d'agent de recouvrements, sans doute avec une commission.

La prétention nous paraît insoutenable à tous les points de vue. Il est ridicule de croire que ce qui est interdit à un citoyen du New Hampshire peut être permis à l'Etat comme cessionnaire de ce même citoyen, qui n'a pas pu transférer plus de droits qu'il n'en avait lui-même.

L'Etat du New Hampshire n'a pas été partie au soi-disant contrat de 1874, et alors qu'il y eût figuré, il n'aurait pas plus de droits que les autres intéressés.

L'article III, d'ailleurs, ne consacre nullement des exceptions au principe que l'Etat ne peut être poursuivi sans son consentement; il dit seulement qu'en cas de procès entre deux Etats—et il ne peut s'agir que de procès autorisés—les Cours des Etats-Unis auront juridiction, de même qu'elles ont juridiction dans les procès *où les Etats-Unis sont partie*, ce qui n'autorise pas à conclure que les Etats-Unis puissent être poursuivis en dehors des cas autorisés par la loi ou le Congrès.

Le procès intenté, au nom du New Hampshire, contre l'Etat de la Louisiane, les membres de son gouvernement et les présidents de ses deux Chambres, est irrationnel, car la décision judiciaire—quelle qu'elle puisse être—ne peut atteindre la législature, l'assemblée souveraine, seule autorité compétente pour ordonner la levée des taxes et voter l'emploi des fonds. C'est donc une poursuite non autorisée par le droit constitutionnel et qui ne saurait aboutir à aucun résultat efficace.

Que des particuliers intentent des procès aussi inconsidérés, par erreur de jugement ou par dépit, on le comprend à la rigueur et ils en sont punis par les frais qu'ils ont à supporter. Mais ce qui ce comprit moins, c'est qu'un des Etats de l'Union oublie les égards dus à un autre Etat et méconnaisse les convenances et les droits d'un Etat frère au point de se prêter à des manœuvres du genre de celles que nous venons de signaler.

Une législature et un gouvernement qui agissent ainsi foulent aux pieds le sceau de leur propre dignité et commettent un acte de grave inconvenance qui mérite d'être sévèrement relevé. Nous pensons que notre Législature devrait adopter des résolutions pour affirmer les droits de l'Etat souverain de la Louisiane et pour répouver énergiquement l'acte inqualifiable de la législature et du gouvernement du New Hampshire.

Quelque opinion que l'on ait sur la question des dettes, on ne saurait regarder avec indifférence la tentative d'introduire une innovation aussi dangereuse que celle-là dans notre droit public, car, si elle réussissait, elle ouvrirait la porte à une foule de conflits judiciaires entre les Etats, conflits dont les conséquences seraient dangereuses pour la paix de l'Union. A vrai dire, nous ne croyons pas que la Cour Suprême des Etats-Unis accueille la demande du New Hampshire, et le procès extraordinaire que cet Etat fait à la Louisiane n'aura guère d'autre portée qu'une manifestation de mauvais vouloir ou la confession d'une indigne pensée de lucre de la part d'un gouvernement peu soucieux de son honneur et de celui de ses constituants.

M. FELIX REGAMEY.

C'est artiste français, dont nous avons déjà parlé, ne quittera pas la Nouvelle-Orléans sans nous donner un échantillon de son savoir faire. C'est lui qui a inauguré les conférences illustrées et celles qu'il a faites à Paris sur le Japon en compagnie de M. Gaston Berardi, ont eu un immense succès. Pendant que ce dernier parlait, M. Regamey dessinait avec une rapidité surprenante sur une immense feuille de papier, les types les plus curieux observés par lui au Japon. M. Félix Regamey est un artiste très fécond ; l'Exposition universelle de 1878 contenait 35 de ses œuvres. Les journaux comiques et illustrés de Paris ont été remplis de ses caricatures et de ses dessins.

En 1875, il est venu aux Etats-Unis et il a beaucoup travaillé pour les publications illustrées de ce pays et pour le *London News*. En 1876 il est allé au Japon avec une mission du gouvernement français et il y a fait des recherches et des études précieuses pour l'art. Il est revenu, il y a trois mois, aux Etats-Unis, avec une mission du gouvernement français auquel il doit adresser un rapport sur l'enseignement du dessin aux Etats-Unis. Il est descendu à la Nouvelle-Orléans pour assister à nos fêtes de Carnaval qui lui auront fourni de nouveaux matériaux pour les publications illustrées dans lesquelles il se propose de consigner ses observations et ses croquis.

Sur l'invitation de quelques membres de l'Athénée Louisianais, M. Félix Régamey offrira JEUDI prochain, une conférence illustrée aux membres de cette société et à quelques uns de leurs amis. Nous indiquerons l'heure et le lieu de cette séance dans un prochain numéro.

Eau minérale naturelle de Rosbach fournie à la famille royale d'Angleterre.

Galerie des maîtres modernes.—Nous avons reçu la première livraison d'une publication qui nous paraît devoir faire progresser le goût artistique dans ce pays. Elle consiste dans la reproduction en gravures admirablement exécutées des chefs-d'œuvre des maîtres modernes, peintres et sculpteurs, avec un texte explicatif. Cette première livraison contient huit grandes gravures toutes fort belles et dont les sujets sont heureusement choisis. L'éditeur de cette belle publication est M. L. Schick, de Chicago, et M. Louis Schwarz, libraire, 15 rue de Chartres, à l'obligeance duquel nous devons l'envoi du premier numéro, est chargé de recevoir les souscriptions. Nous engageons les amateurs à aller chez lui voir cette livraison.

Chaussure fine pour homme à l'Etoile Rouge.

"Rosbach."

Marchandises sèches à bas prix chez Danziger's Sons.

Les lettres anonymes.—A propos des lettres anonymes, notre confrère du *Picayune* faisait dernièrement les justes réflexions qui suivent :

L'un ami nous demandait un jour quel châtiment devrait recevoir celui qui ternit la réputation d'un autre. La créature malheureuse, misérable ou perverse qui, avec le murmure diabolique de la calomnie, rend encore plus malheureux un innocent en lui jetant la torture d'une stérile indignation, commet un crime — le plus noir de tous les crimes. Ceux qui envoient des communications anonymes à des dames ou à des messieurs, dans le but de blesser de nobles cœurs, ne méritent que le mépris. Une personne parle légèrement d'une autre par *ranité* — elle désire passer pour supérieure à toute autre; une autre agit ainsi par *envie*, vice dégradant qui tend aussi malheureusement à lui qui en est affligé que ceux qu'il injurie.

La diffamation n'est que la conséquence de la colère, de la haine, du désir de vengeance et de la satisfaction de s'entendre parler. Le scandale propagé par une femme inspire le dégoût; par un homme il prouve qu'il est sans honneur et sans respect de soi.

Photographies émaillées et sur porcelaine chez R. Simon.

GRAND OPERA HOUSE.—La Comedy of Errors a été redonnée hier soir devant un public très nombreux. MM. Robson et Crane ont fait les délices des spectateurs, et nous doutons fort qu'il s'en soit trouvé un seul qui ait regretté sa soirée;

Demain début de la grande troupe d'opéra anglais de Mlle Emma Abbott dans le joli opéra de Balfe "Le Bohémien." S'il faut en juger par l'empressement qu'a mis le public à suivre les représentations de grand opéra et d'opéra bouffe ces huit derniers jours, nous avons tout lieu de croire que l'engagement de Mlle Abbott au Grand Opera House sera fructueux.

Escarpins rouges! Escarpins bleus! Splendides chaussures pour bal. Bon...

Marchandises sèches à bas prix chez Danziger's Sons.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—L'Académie en a fini avec la tragédie renouvelée des Grecs ou des Romains et revient à la comédie, au bouffe et au burlesque, ce qui est probablement plus en rapport avec le goût général du public. On aime à rire dans tous les pays et les pièces qui procurent ce plaisir doivent avoir nécessairement la préférence. C'est pour cela que l'Académie ce-soir, nous fera assister au début de la troupe de Rice qui représentera "Evangeline," extravaganza drolatique, burlesque, qui restera assez longtemps que "Pinafore" au théâtre de M. Bidwell. On sait en effet que M. Bidwell n'a rien négligé de ce qui peut véritablement plaire au public. Ainsi, ce soir, nous verrons "Evangeline" avec toutes ses attractions d'orchestre, de chœur, de chants et aussi toute son escorte de bêtes, de ballons, et de choses curieuses. Les acteurs y étaient des costumes splendides. Mardi soir, il n'y aura pas d'autre spectacle que le bal de l'Académie, bal pour lequel on a commencé déjà à faire des préparatifs.

THEATRE ST-CHARLES — Nous rappelons au public que Macallister n'a plus que deux représentations à nous donner et que dimanche il jouera pour la dernière fois les exercices de la scène. Mais sa libéralité ne tarit pas et l'on assure que ses dernières cadeaux seront les plus beaux. En voilà assez pour faire accourir dans la salle du vieux Drury une foule immense.

Manteaux et Dolmans chez Danziger's Sons.

Lessiveuse et nettoyeuse.—Si vous avez quelque drap ou quelque étoffe à faire nettoyer ou à faire blanchir, adressez vous immédiatement de votre ménagère à J. S. Rosbach qui a établi rue du Canal 186, près de la rue Bourgogne, une lessiveuse où le travail s'opère avec une perfection rare. M. Rosbach vous rendra vos étoffes avec la beauté qu'elles avaient en sortant de la fabrique. Le blanchissage des draps se fait aussi chez lui d'une manière parfaite, et le tout à très bas prix. Voyez l'annonce.

"Rosbach," Bougeoirs, etc.

$30,000.
Il vous faut pour la journée
Pour Un Dollar,
Pour Un Dollar,
Pour Un Dollar,
Vous pouvez avoir
$15,000,
$15,000,
$15,000,
Achetez un billet,
Achetez un billet,
Au Bazar de l'Etoile de la Louisiane.
Ouvert à toutes les heures du jour.
Mardi, 10 février.

Eau minérale naturelle de Rosbach mise en quarantaine aux Rosbach Springs, près Hamburg.

Malles et valises à l'Etoile Rouge.

Brookhaven, Miss., 30 février 1879.

Dr W. L. Jurgielewicz, au coin des rues Thalie et Magazine, Nlle-Orléans.

Cher monsieur,—J'ai usé de votre Anti-Rheumatic Mixture, et je l'ai trouvée parfaite. Mon fils souffrait d'un rhumatisme aigu et ne pouvait marcher, et une bouteille de votre Mixture l'a guéri presque instantanément; il ne maintenant à l'école et il a commencé la seconde bouteille. Je trouve que c'est bien comme vous le dites. J'en vais éprouvé aussi une rude attaque de névralgie dans la tête, et une cuillée de table de votre "Anti-Rheumatic Mixture" m'a soulagé à l'instant. Je recommande votre remède à tous ceux qui souffrent de névralgie ou de rhumatisme, et je ne pense pas qu'il échoue une seule fois s'il est pris suivant l'instruction, car je sais que pour moi il a produit l'effet désiré. Je suis, cher monsieur, votre fidèle ami,

PAUL R. VOORHIES, secrétaire.

8 fév.—1f

ASSOCIATION DES LAITIERES.

Une assemblée spéciale de l'association des laitières aura lieu au local ordinaire de réunion, coin Dryades et Poydras, LUNDI SOIR, 9 février, à 7 heures. La plus grande possibilité est requise.

Par ordre du Président,
JOHN F. REMMER,
Secrétaire.

8fév.—1f

St. Bernard Steam Engine Fire Company No. 4. Exposition d'uniforme, DIMANCHE 8 février 1880, à 11 a. M., rendez-vous.

Par ordre du
A. DARCANTEL,
Président.
WM. LE MONNIER,
Secrétaire.
8 fév.—2f

Quartier-général des Gardes Lafayette. Avenue d'Etat, rue St Pierre.

Tous les membres composant la compagnie sont informés que l'assemblée du 21 janvier 1880 la compagnie n'est formée en conformité avec la charte.

Tout membre de la susdite compagnie qui ne paiera pas ses dettes sera expulsé hors de la compagnie et sera déclaré un ennemi public.

Par ordre du capitaine
G. SOTZ,
Le secrétaire-greffier F. FRANCIPORE.
Nouvelle-Orléans, 7 février 1880. 8fév—1f

Une pétition adressée par la compagnie du Crescent City Live Stock and Slaughter House, domiciliée à la Nouvelle-Orléans, a été présentée à la cinquième cour de district, paroisse d'Orléans. La pétition explique l'origine de la Compagnie, le but qu'elle poursuit, et que, seule, elle a réussi à atteindre. Les services qu'elle a rendus, les dépenses qu'elle a faites, le matériel et la propriété qu'elle a acquis, la façon dont elle a rempli les conditions du contrat en vertu duquel elle existe; tout cela lui donne des droits qu'elle entend maintenir contre certaines nouvelles prétentions de bouchers qui voudraient lui faire concurrence, contrairement aux lois de la Louisiane et à la Constitution des Etats-Unis.

Ayant appris que le conseil de ville de la Nouvelle-Orléans était disposé à accorder à d'autres le droit qu'elle se croit réservé à elle seule, elle a, par le ministère de MM. Jenning et Nott, demandé au juge Rogers une injonction contre la ville. Le juge Rogers l'a accordée.

Nous donnerons mardi prochain le texte même de la pétition.

Linge à bon marché.—Le conseil est bon et nous le donnons. Achetez vos chemises blanches et de couleur et votre linge de dessous chez Marx frères rue du Canal 73; achetez aussi ses même endroit vos chaussures, vos malles, valises et des milliers d'autres articles, et vous verrez qu'ils sont d'excellente qualité et meilleur marché qu'ailleurs. Dans le magasin des Marx frères, tout est à prix fixe et vous êtes sur d'en avoir pour votre argent.

Manteaux, Solaries, Etoffes à Robes, etc., à bas prix chez A. Pepin & Bro., 158 Canal.

Aux étrangers.—Les visiteurs de notre carnaval sont invités pendant leur séjour à la Nlle-Orléans, à aller voir l'établissement de Geo. E. Strong, rue du Canal 115, où ils trouveront les plus élégants spécimens d'articles qu'on puisse imaginer. On peut examiner les brillants articles dont nous parlons sans être obligé d'acheter. On fait des prix en même temps, établissement des réparations à très bas prix.

Manteaux et Dolmans chez Danziger's Sons.

Vêtements confectionnés.—Nos visiteurs étrangers et toutes les personnes ayant besoin de vêtements confectionnés, trouveront avantage à aller visiter le magasin de Michel Lion, 195 à 199 rue Vieille Levée coin Ste Anne, vis-à-vis le marché français. Ils y trouveront un immense choix d'articles frais et à un bon marché exceptionnel.

Fantoches, Fantoches grande variété pour danses et amateurs à l'Etoile Rouge.

C'est agréable, pour ceux qui ne peuvent se déranger pendant la semaine de pouvoir, le Dimanche matin, se chasser et se coiffer dans un établissement aussi bien assorti que l'Etoile Rouge.

Manteaux, Solaries, Etoffes à Robes, etc., à bas prix chez A. Pepin & Bro., 158 Canal.

Département de chapeaux pour hommes et pour garçons à l'Etoile Rouge.

Eau minérale naturelle de Rosbach fournie à Sa Hautesse Royale le grand-duc de Hesse Darmstadt.

Portraits au crayon, à l'encre de Chine, à l'huile et à l'eau chez M. Simon.

Mardi prochain,
10 Cartes,
Pour Un Dollar,
Pour Un Dollar,
Vous pouvez avoir
$15,000,
$15,000,
$15,000,
Achetez un billet,
Achetez un billet,
Au Bazar de l'Etoile de la Louisiane.
Ouvert à toutes les heures du jour.
Mardi, 10 février.

Eau minérale naturelle de Rosbach mise en quarantaine aux Rosbach Springs, près Hamburg.

Malles et valises à l'Etoile Rouge.

Décédé hier samedi, à 4 1/2 heures du matin, à l'âge de 26 ans, JOSEPH SALAMONI, natif d'Isolle et résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 25 ans. Les amis et connaissances de sa famille, ainsi que les membres de la Société de bienfaisance portugaise lusitane, sont la liste des funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 2 1/2 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 213 rue Bourbon, entre St Philippe et Dumaine.

Décédé samedi 7 février 1880, à 10 heures 30 minutes du soir, ALBERT ROMANO, âgé de 34 ans, natif de Trippani, Sicile, et résidant en cette ville depuis 28 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Romano et Devincenzo sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, lundi à 3 heures de l'après-midi, de sa dernière résidence No 463 1/2 rue St Claude, entre les rues Union et Français.

IN MEMORIAM.

Salle de la compagnie de pompiers No 3.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1880.

Dans une réunion de cette compagnie tenue le 30 janvier, le comité soussigné a été nommé pour rédiger des résolutions exprimant le regret de la mort de notre confrère exempt ADAM PAUL.

Attendu que le Tout-Puissant Maître de l'univers, dans sa sagesse infinie, a rappelé de ce sphère d'utilité notre confrère exempt ADAM PAUL, un de nos plus anciens et respectables membres et l'un de ceux qui ont toujours mis à cœur les meilleurs intérêts de la compagnie, et attendu que nous avons été privés d'un camarade bienveillant et généreux, c'est pourquoi : il est

Résolu, que tout en nous inclinant avec humilité et soumission au décret de la divine Providence, nous ne pouvons que regretter amèrement la perte que notre compagnie a faite par la mort d'un de ses plus braves et dévoués membres.

Résolu que nous sympathisons profondément avec sa famille et ses parents dans cette triste circonstance.

Résolu, en outre, que ces résolutions soient inscrites dans les minutes de la compagnie et qu'une copie sera envoyée à la famille du défunt et qu'elle sera publiée dans le "N. O. Times," "l'Abeille" et la "Gazette allemande."

JNO. L. DUBUC, président.
H. FORSCHLER,
JOS. KIEFER,
H. LUBBE,
GEO. FRANK Jr., Comité.

A Mme JEAN LOUSTAUNAU.

Oh pauvres parents désolés,
Consolez vous de la mort prématurée,
De votre fille chérie et bien aimée;
Elle fut de ce monde comme nous, mortel,
Sujet au décret du grand roi éternel,
Chère Marie dors en paix.

Un ami,
L. R.

8fév—1f

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle de St-Etienne.

Nlle-Orléans, 8 février 1880.

Assemblée générale régulière LUNDI, 9 février, à 8 heures du soir au local No 81 rue Marville.

A. L. TERROT,
H. MESSONNIER, Président.
Secrétaire.
8 fév—1f

ASSOCIATION DES LAITIERES.

Une assemblée spéciale des Propriétaires des marchands de lait aura lieu au local ordinaire de réunion, coin Dryades et Poydras, LUNDI SOIR, 9 février, à 7 heures. La plus grande possibilité est requise.

Par ordre du Président,
JOHN F. REMMER,
PAUL R. VOORHIES, secrétaire.
8fév—1f

St. Bernard Steam Engine Fire Company No. 4. Exposition d'uniforme, DIMANCHE 8 février 1880, à 11 a. M., rendez-vous.

Par ordre du
A. DARCANTEL,
WM. LE MONNIER, Président.
Secrétaire.
8 fév—2f

Quartier-général des Gardes Lafayette. Avenue d'Etat, rue St Pierre.

Tous les membres composant la compagnie sont informés que l'assemblée du 21 janvier 1880 la compagnie n'est formée en conformité avec la charte.

Tout membre de la susdite compagnie qui ne paiera pas ses dettes sera expulsé hors de la compagnie et sera déclaré un ennemi public.

Par ordre du capitaine
G. SOTZ,
Le secrétaire-greffier F. FRANCIPORE.
Nouvelle-Orléans, 7 février 1880. 8fév—1f

DANZIGER,

131--Canal--131

Aux Etrangers visitant notre ville pendant la semaine

—DU—

MARDI-GRAS

NOUS offrons les plus grands bonguins que le monde, afin de réduire notre stock d'hiver de 50 pour cent, avant d'faire de la place pour les articles de printemps arrivant journellement par express et steamers.

Toutes nos marchandises ont été réduites sans exception dans l'intention quand même à réduire notre stock. Nous avons fait cette grande réduction spécialement pour la commodité du Carnaval du moment à ce que les étrangers en profitent.

Nous donnerons plus bas quelques prix seulement.

350 MANTEAUX ET DOLMANS.

Notre assortiment est un peu brisé, mais néanmoins il y a beaucoup de nos beaux Manteaux et Dolmans restant.

150 Manteaux à $2 10 et $3 15, valant $6 et $7.

125 Manteaux d'enfants à moitié prix.

600 Manteaux drap et draperie à $4, 5, 10 et $12 valant le double.

Dolmans à $4, 6, valant $9 et $11.

NOS COUVERTES DE LAINE sont toutes réduites de 50 pour cent.

Toutes nos COURTEPOINTES OUATEES ont prix de New-York.

—Grande réduction dans les—

ETOFFES POUR ROBES.

Tous nos Cachemires de Couleur réduits de $3.00.

200 pièces d'étoffes à Robes, auparavant 25 et 30 c. réduites à 15 c.

300 pièces d'étoffes à Robes auparavant 40 et 50 c. réduites à 25 c.

100 pièces Popelinettes de printemps à 10 c. valant 20 c.

150 pièces Alpaca printemps à 15 et 20 c.

ARTICLES DE DEUIL.

100 pièces Alpaca noire à 12 1/2 c. valant 20 c.

125 pièces Cachemirette pour deuil à 15 c. valant 25 c.

Cachemire noir pur laine à 42 c.

VENANT D'OUVRIR

3 caisses de Cachemire noir de Lupin, les plus belles qualités à 65, 75, 80 et $1.00.

3 caisses Bastiage noir à 19, 25, 30, 35 et 40 c.

SOIERIES NOIRES ET COULEUR.

Le plus grand assortiment de soieries de couleur, satin, brochées et fantaisie qu'il y ait au Sud.

SOIE NOIRE, Bonne Qualité

à 65, 75, 85 et $1.00.

Sous notre Marque, Lupin & Grault, à $1 15, $1 50, $1 75 et $2.00.

Grand assortiment de Pékin rayées.

Satin de Lyon à 50 c. et au-dessus.

Tous nos Velours de soie notre réduits de 40 pour cent.

Nous recommandons aux étrangers de venir examiner notre nouvel assortiment de Cravates Barbes en dentelles et Mouchoirs dentelle.

200,000 Yardes de Broderies de Hambourg.

Depuis 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12 1/2, 15, 25 c

30,000 yardes de Franges et Garnitures, le plus grand assortiment en ville.

15,000 pièces de Dentelle pointée à 1 1/2, 2 1/2, 15, 17, 20, 25 et 30 c. la pièce.

Dentelles Point d'Esprit, Malines, Fleurs et autres.

UN GRAND BARGAIN

650 pièces Rubans satin, double face, de toutes les nuances nouvelles à 15, 20, 25 et 30 pc.

Ces rubans valent régulièrement 25, 30, 45 et 50 cts.

GANTS DE PEAU

Gants Opéra, 2 boutons, à 25 cts la paire.

Gants de peau, 2 boutons, Opéra fendu à 40 cts la paire.

Gants de peau, 8 boutons, à 75 cts. etc. etc.

12,000 Mouchoirs de poche pour dames à 2 1/2 la douzaine, valant $3.00.

Grand assortiment d'Ecrues de

2000 Parasols nouveaux, le plus grand assortiment à la Nlle-Orléans.

LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS.

Robes d'enfants et fillettes.

Chemises pour dames à 25 cts valant 45 cts.

Regardez nos Chemises à 45 cts, $1, $1.50 et $2.

Jupons élégants à 50, 75 et 90 cts.

Mes Jupons à 1.75 cts ne pourraient pas être faits pour $3.

Jupons brodés à 85 cts valant $1.

Jupons brodés à $1 valant $1.50.

Un grand assortiment de lingerie de toutes sortes.

CONFECTIONS—HOMMES.

100 Costumes élégants à $7, $8, 9 et $10.

Notre manufacture de Robes reçoit de jour en jour nouveautés.

Nous faisons les Dessaines les plus élégants et donnons satisfaction entière. Essayez un costume à notre risque.

DDD A NN NLLZH GGG NNE RRR
D D AA MMN N Z HG G NN N
D D AAA M MN Z HG GG NN RRR
D D A AM MN Z HG G N R R
DDD A A M NN NLLZH GGG N N R R

131 ----- Canal ----- 131

8fév

MODES!

FLEURS!

ARTICLES DE FANTAISIE!

NOUVEAUTÉS!

CHEVEUX!

G. T. SCHILLING,

157, rue du Canal, 157

Entre Bourbon et Dauphine, N.-O.

MODES!

Mes arrangements à Paris et à New York sont maintenant et complets, que je reçois constamment les Articles les plus nouveaux qui se font à cette époque de l'année.

Dentelles, Rubans, Fleurs, etc.,

ont digne d'examen. Un vaste assortiment de

Chapeaux et Bonnets garnis

en magasin.

ARTICLES DE CHEVEUX!

Tous les articles de ce département sont fabriqués dans ma maison par les plus habiles ouvriers, de sorte que ces articles sont parfaits sous tous les rapports.

ARTICLES DE FANTAISIE!

Mon stock de marchandises de ce genre est incontestablement le plus complet de la ville. Recevant toujours directement des fabricants ceux-mêmes les plus récentes modes de

Bijouterie et Ornements en Ivoire, Turquoises, Coquillages, Perles, Argent, Or et Jais.

Je vais en masque de poches, les compagnies les plus difficiles.

Je désire appeler l'attention spéciale sur mon choix complet de

Fleurs Artificielles, Moulures

accompagnées avec goût dans mes grands assortiments de plumes pour dames et enfants.

Eventails,

nouveau avec goût, nouveauté, prix très modérés et une variété convenables pour tous les goûts possibles.

PAR ORDRE DU
ROI DU CARNAVAL,
Départ. du Lord Grand Chambellan,

Nouvelle Orléans 7 février 1880.

Les membres dont les noms suivent auront à compléter leur présence pour le bal Royal au Palais de l'Exposition.

M. P. [illegible], duc de Mystère,
Chairman

CHAS A. WHITNEY, duc de Rousseau.
JOS. H. OGLESBY, duc du Commerce.
A. H. MAY, duc de Colombie.
BRADISH JOHNSON, duc de Woodland.
JULIUS ARONI, duc de Rhabtanne.
ALFRED MOULTON, duc de Cranwell.
JAS. I. DAY, duc de Wamphassuck.
CHAS. T. HOWARD, duc de Bligi.
GEO. HORTER, duc de Heddenfield.
SAM'L. L. BOYD, duc de Lansdale.
H. F. SCHULTZE, duc de Golden West.
BERTRAND REES, duc de Prytania.
JOHN CRAFTS, duc d'Angleterre.
FRED. A. BLANKS, duc de Monroe.
WM. HARTWELL, duc de Metropolitains.
JACOB HASSINGER, duc de Palatine.
ADOLPHE MAYER, duc de Concordia.

Leurs Seigneuries se présenteront au Palais de l'Exposition à neuf heures. Les voitures arriveront au Palais dans la direction de la rue du Canal et quand les invités en sortiront descendus d'en retournant par la rue Julia. Il ne sera permis à aucune voiture de stationner devant le Palais.

M. M. Lonzano, fidèle et loyal sujet de Sa Majesté, est chargé de l'ordre de Fleur Commerciale.

Le Maréchal [illegible] est chargé du classement nécessaire. Le comité est autorisé à refuser l'entrée aux personnes qui ne se conformeront pas à ce règlement.

Par ordre du

LORD CHAMBELLAN,
DE BERINGHEN,
Maître de cérémonies.

8fév—2f

M. W. Grande Loge de l'Etat de la Louisiane F. et A. M.—Communeers en cet JEUDI SOIR, 12 courant, à 7 heures, comme suit :

Grand Chapitre R. A. M.—Communeers en Grande Convocation extraordinaire à 7 heures A. M. MARDI, 10 du courant.

JAMES C. BATCHELOR, M. D. Sec.

Grand Conseil, R. & S. M., à midi, JEUDI 12 du courant.

RICHARD LAMBERT, Grand Recorder.

8 fév—2f

Annonce Spéciale

—DU—

MAGASIN POPULAIRE

"One Price Clothing Store,"

Nos 193, 197 et 199 rue Vieille-Levée, coin Ste Anne.

Notre stock de Vêtements d'Automne et d'Hiver est complet maintenant, et je l'offre aux prix les plus réduits que l'on puisse offrir en ville. Je confectionne toutes mes marchandises, et en cela quelques prix pour la saison :

Vêtements à	$5	valant	$8
" "	6	"	9 50
" "	7 50	"	11 50
" "	9	"	12
" "	10	"	14 50

PANTALONS DE $1 à $6.

Je viens d'ouvrir un nouveau Département d'Habillements de voyage pour JEUNES GENS et GARÇONS, et d'Articles de Toilette pour Hommes,

De Chapeaux de tous genres,

Ainsi qu'un stock complet de

MALLES,

VALISES DE VOYAGE,

Aux plus bas prix du marché.

Maintenant prêts à subir un examen ! 60 différentes qualités d'habillements d'hiver.

60 différentes qualités, Pardessus d'automne et d'hiver de $3 à $25.

Nous n'avons pas pour la valeur d'un dollar en magasin de vieux stock de vêtements d'hiver. Tout est neuf et de cette saison.

Venez tous et vous serez satisfaits.

MICHEL LION,

195, 197 et 199 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne,

VIS-A-VIS LE MARCHE FRANÇAIS.

Le plus grand magasin de la Nouvelle-Orléans. 8 fé—vm 12 fév

A. Pepin & Brother

158 Rue du Canal, coin Baronne.

A l'occasion de la clôture du Carnaval et en vue de la fin prochaine de la saison d'hiver, nous annonçons à nos clients et au public en général, que nous ne ferons fait subir une forte réduction aux prix de toutes nos marchandises que nous désirons écouler pour faire place aux nouvelles marchandises que nous recevrons bientôt.

Mantaux, Solaries,
Etoffes à Robes,
Lingerie de Rousseau,
Bonneterie,

TOUT SERA VENDU A VIL PRIX.

MENDES & KERNION.

POUR LE MARDI-GRAS,

Gants de peau pour bals aux prix les plus réduits.

Parfumerie, Peignes et Brosses.

18.....Rue BOURBON.....18

8 fév—2f Nouvelle-Orléans.

Avis spécial.

LES personnes ayant perdu ou trouvé des articles au Bal de Mardi-Gras, sont requis d'en donner avis sans délai au soussigné, préposé du bureau des objets trouvés, afin que ces articles soient remis à leurs propriétaires.

8fév—1f CAPT. A. LAFITTE,
189 rue Gravier.

Location de propriétés.

Faubourgs de Terre et Lafayette, et de la Ville, de toute grandeur et à tous prix.

Je me charge de la location des propriétés, de la collection de loyers pour chez vous ou le pays, et pour le recouvrement de vieux comptes. Je donne mes soins particuliers à la gérance de propriétés, en allouant un compensation libérale, et les loyers impayés de vieux et d'étrangers ne sont jamais longtemps.

R. MAUTRE,
No 79 rue Marville.

8 fév—6f

Bonne occasion

Pour cause de départ.

2 Vendeurs habiles et versés à vendre. L'un de l'habillement, l'autre de chaussures. S'adresser à Mr. [illegible] 107 rue Dauphine, quelques Etoiles.

8 fév—1f

PERDU, jeudi 5, un grand chien noir de Terre Neuve, répondant au nom de PRINCE. Récompense libérale à qui le ramènera ou le fera savoir où il est. 8fév—1f

On demande

Deux jeunes filles pour apprendre à faire les fleurs de crêpe, et deux à apprendre le plumassage. S'adresser à la fabrique de plumes de

J. HERSBERGER & BRO.
97, 99, 71 rue Tchoupitoulas.

8fév—6f

Vache Trouvée.

Une vache a été trouvée dans le 6 février en arrière de la Nouvelle-Orléans. Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais et

J. LAFFERRANDERIE.

8fév—2f

Les visiteurs du Mardi-Gras et les personnes demeurant en ville, sont invités à venir examiner LE STOCK NOUVEAU ET DE PREMIÈRE CLASSE DE

E. H. ADAMS & BRO.,

Marchands de Dry Goods, Articles de Variété, Notions, etc., etc.

508 RUE MAGAZINE, de magasin après la rue St Andrew.

E. H. ADAMS & CO., s'approvisionnent de première main n'a pas été commission à payer et peut conséquemment vendre à meilleur marché, d'autant plus que, bien qu'ils aient leur magasin dans une des meilleures positions de la ville, leurs frais généraux sont beaucoup plus faibles qu'ailleurs. Ils n'admettent pas d'exagération dans leurs prix, mais suivent les principes des gros profits.

N. B.—Le prix des marchandises est invariablement marqué en chiffres ordinaires, que tout le monde peut lire. Les chars (vertis) de la rue Magazine passent devant la porte du magasin, aller et retour, à quelques minutes d'intervalle.

Marchandises livrées sans frais.

8 fév—2 Dim

Aux Étrangers.

Geo. E. Strong invite les étrangers et autres à visiter son établissement où ils pourront examiner à loisir un immense stock d'articles de choix consistant en Diamants, Montres, Bijouterie, Argenterie, et Articles de Fantaisie. Les visiteurs ne sont nullement tenus à faire des achats. On fait une spécialité de la réparation des montres et de la Bijouterie.

115 rue du Canal.

8 fév.

Règlement du commerce